

<b>FORMATION ATEX 1</b>		
<b>OBJECTIFS</b>	<b>PUBLIC</b>	<b>PRÉ REQUIS</b>
A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable : - D'évoluer, de travailler et d'intervenir en zone ATEX en respectant les règles de sécurité	Personnel ayant à intervenir et/ou à installer dans une zone ATEX du matériel soumis à la réglementation ATEX. (Mécanicien, électricien ...).	Compréhension de la langue française. Connaissances techniques dans le domaine confié.
<b>CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION</b> Groupe de 12 personnes maximum.		
<p><b>1. Le risque d'explosion</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définitions : ATEX ; Explosion.</li> <li>- Mécanisme de l'incendie, de l'explosion, définitions, les typologies des explosions...</li> <li>- Les activités concernées par l'ATEX.</li> <li>- Les caractéristiques des substances inflammables.</li> </ul> <p><b>2. La législation concernant les travaux en zone ATEX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les directives ATEX (directive constructeur et exploitant).</li> <li>- Le classement en zone ATEX.</li> <li>- Les mesures techniques de protections (installation, matériel, outillage...).</li> <li>- Les mesures organisationnelles (signalisation, formation, autorisation, permis de feu...).</li> </ul> <p><b>3. La prévention</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les matériels utilisés.</li> <li>- Les interdictions.</li> <li>- Attitudes et comportement.</li> <li>- Conduite à tenir en cas d'incident, d'accident, de déclenchement d'une alarme.</li> </ul> <p><b>4. Les appareils ATEX</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les appareils ATEX. Présentation générale des modes de protection électriques normalisés et des règles de réalisation et de maintenance des installations électriques en atmosphères explosibles ;</li> <li>- Les marquages des matériels ;</li> <li>- Règles d'intervention en ATEX ;</li> </ul>		
<b>DURÉE</b>	<b>LIEU</b>	<b>ÉVALUATION DES CONNAISSANCES</b>
7 heures	- En centre et en entreprise.	Test d'évaluation écrit.
<b>PÉDAGOGIE</b>		
<p>La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié. La formation est réalisée à l'aide d'un support informatique, films, documents de l'animateur.  <b>Pour les stages en entreprise</b>, prévoir une salle de formation : tableau blanc, écran...</p>		
<b>VALIDATION DES ACQUIS</b>		
À l'issue du stage, une attestation de stage sera délivrée par U.C.F.E.		

**RECYCLAGE TOUS LES 3 ANS**